

# ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX

1819-1825

A monsieur Pinaud,  
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux,  
Toulouse.

Paris, 29 mars 1819.

Monsieur,

La flatteuse nouvelle que vous m'annoncez, et votre lettre plus flatteuse encore, m'ont causé une joie bien vive, joie qui aurait pourtant été plus grande encore si mon frère se fût trouvé mieux partagé dans les décisions de l'Académie. Quelque sévères qu'elles dussent lui paraître, je lui dois de reconnaître qu'il n'en a pas murmuré un seul instant et qu'il a été le premier à en proclamer la justice; il me charge, monsieur, de vous remercier en son nom des éloges et des encouragemens que vous voulez bien lui accorder. Son ode sur le duc d'Enghien, qu'il s'attache, en ce moment, à rendre plus digne de l'Académie, vous prouvera, sans doute, son empressement à se rendre à votre honorable invitation.

Pour moi, monsieur, je suis aussi confus de l'indulgence de l'Académie que pénétré de reconnaissance pour les marques éclatantes dont elle m'a honoré. Veuillez assurer messieurs vos collègues que je considère leurs suffrages plutôt comme un encouragement que comme une récompense, et que mes efforts n'auront désormais pour but que de me rendre digne des palmes glorieuses qu'il leur a plu de me décerner et que je me sens bien loin de mériter encore. Si le tems me le permet, c'est en souscrivant scrupuleusement à leurs critiques que j'essaierai de leur prouver mon désir de rendre mes

deux pièces couronnées les moins imparfaites possible.

Je vous remercie, monsieur, d'avoir eu la complaisance de m'informer du sort des *Derniers Bardes* et de la *Canadienne*. En obtenant les honneurs de la lecture, ces deux pièces obtiennent encore plus que je n'en attendais.

Vous m'engagez, monsieur, à me décider promptement entre les fleurs ou leur valeur pécuniaire. Je préfère les fleurs : elles me rappelleront dans tous les tems l'indulgence de l'Académie qui, sans doute, en me couronnant, a eu plus égard à ma grande jeunesse qu'à mon faible talent.

Agréez l'expression de ma très vive gratitude et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

V.-M. Hugo.

Paris, 9 avril 1819.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer celles des corrections indiquées auxquelles le tems m'a permis de me soumettre. Les changemens que je n'ai pu faire sont en petit nombre et j'ose espérer que l'Académie voudra bien croire que, si je ne l'ai pas satisfaite en quelques points, ce n'est ni faute d'efforts ni faute de docilité. Son indulgence à mon égard a été trop grande, les signes en ont été trop flatteurs pour que je n'aie pas déployé toutes mes faibles ressources, afin de me rendre digne de l'une et des autres.

Je suis loin de croire avoir réussi partout également. Cependant j'avouerai, et vous n'en serez peut-être pas étonné, monsieur, que ces deux odes m'ont coûté plus de peine à retoucher qu'à composer; voilà surtout pourquoi je doute du succès de mon travail. Quand j'hésitais entre deux versions j'ai cru devoir les soumettre toutes deux au choix de l'Académie.

Au reste, je juge inutile de vous dire, monsieur, que je ne tiens nullement à ce que les variantes que je vous envoie soit employées. Si l'Académie trouvait le premier texte préférable, elle me rendrait un véritable service en le conservant.

Veuillez agréer l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

V.-M. Hugo.

Ode sur le rétablissement de la statue de Henri IV :

3<sup>e</sup> strophe. — Aux 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> vers, substituez :

Trajan domine encor les champs que de Tibère  
Couvrent les temples abattus.

Souvent dans les horreurs des discordes civiles,  
Quand l'effroi planait sur les villes,  
Aux cris des peuples révoltés.  
Etc.

9<sup>e</sup> strophe. — Au lieu des cinquième et sixième vers, lisez :

Désormais dans ses yeux, en volant à la gloire,  
Nous viendrons puiser la victoire  
Etc.

Le mot *carnage* aura disparu, mais je tremble que cette nouvelle figure ne soit bien hasardée.

11<sup>e</sup> strophe. — Je m'étais aperçu en la composant du défaut de suite que l'Académie y a remarqué dans les idées, mais ne pouvant y remédier, j'étais parvenu à me persuader que les lyriques avaient le privilège de laisser ainsi imparfaite l'idée qui les avait d'abord frappés pour développer celle qui se présentait ensuite à leur esprit. La juste critique de l'Académie m'a fait réfléchir qu'une pareille licence leur donnerait bientôt le droit d'être inintelligibles. J'ai fait de nouveaux efforts pour effacer cette tache, mais ils ont été inutiles et c'est avec peine que je me vois forcé de laisser subsister un défaut aussi remarquable.

Mes efforts réitérés pour faire disparaître quelques-uns des articles qui hérissent les derniers vers de la 18<sup>e</sup> strophe ont été aussi infructueux. Je désire que l'Académie veuille m'en tenir compte.

*Ode sur les Vierges de Verdun.*

N'ayant pas le temps de resserrer le préambule de cette ode, je m'étais préparé à alléguer pour la défense des formes interrogatives l'ode d'Horace :

Quò quò, scelesti, ruitis ?

et celle à Lydie :

Lydia, dic, per omnes  
Te Deos oro, Sybarin cur properes amando  
Perdere ?...

Je crois pourtant plus franc et plus convenable d'avouer le peu de succès de mes tentatives. -

8<sup>e</sup> strophe. — Aux trois premiers vers, on peut substituer l'une des deux versions suivantes :

Quand nos phalanges mutilées  
Jetant sur nos cyprès l'ombre de leurs lauriers,  
Reculaient vers Paris, par le nombre accablées...

Quand nos chefs entourés des armes étrangères  
Couvrant nos cyprès de lauriers,  
Vers Paris, lentement reportaient leurs bannières...

10<sup>e</sup> strophe. — On peut, pour la remplacer, choisir entre les deux strophes suivantes :

Ce dernier trait suffit : leur bonté les condamne.  
Mais non ! l'arbitre de leur sort,  
Tainville, à leur aspect brûlant d'un feu profane,  
Tressaillait d'un honteux transport.  
Il veut, vierges, au prix d'un affreux sacrifice  
En taisant vos bienfaits, vous ravir au supplice.  
Il croit vos chastes cœurs par la crainte abattus ;  
Du mépris qui le couvre acceptez le partage ;  
Souillez-vous d'un forfait ; l'infâme aréopage  
Vous absoudra de vos vertus.

Quoi ! ce trait glorieux qui trahit leur belle âme  
Sera donc l'arrêt de leur mort.  
Mais non ! l'accusateur que leur aspect enflamme  
Tressaille d'un honteux transport.  
Il veut, vierges, au prix d'un affreux sacrifice,  
En taisant vos bienfaits vous ravir au supplice.  
Il croit vos chastes cœurs par la crainte abattus.  
De vos jours Tainville est l'arbitre.  
Souillez-vous d'un forfait : le monstre à ce seul titre  
Vous absoudra de vos vertus.

Enfin dans la treizième strophe, on pourra, si l'on veut, substituer à : Charlotte au front d'airain :  
*Charlotte au cœur d'airain.*

Paris, 16 juin 1819.

Monsieur,

J'ai pris la liberté de voir M. de Moncabrié, qui n'a point encore reçu les exemplaires du recueil que vous avez la bonté de nous destiner. Peut-être aurais-je dû attendre que je pusse vous en accuser la réception avant de répondre à votre aimable lettre du 15 mai dernier ; mais veuillez excuser l'impatience où je suis de vous exprimer toute notre reconnaissance pour l'indulgence avec laquelle l'Académie a accueilli nos ouvrages, et la bienveillance dont vous nous avez particulièrement honorés.

Permettez-moi, monsieur, de vous remercier, au nom de mon frère et au mien, de l'intérêt que vous nous témoignez, intérêt qui éclate d'une manière peut-être plus sensible encore dans les observations critiques que vous nous adressez que dans les louanges dont nous sommes confus, parce que nous sentons trop combien peu elles sont méritées.

Veuillez croire que ce n'est qu'en profitant de vos censures que nous tâcherons de nous rendre dignes de vos éloges ; et si, quelque jour, nous étions assez heureux l'un ou l'autre pour justifier en partie vos espérances, ce serait à l'Académie des Jeux Floraux, ce serait à vous, monsieur, et à vos honorables encouragements que nous le devrions. La direction que nous donnons à nos faibles talens est, sans doute, ce qu'ils ont de plus louable ; mais les obstacles dont on hérissé pour les jeunes auteurs la route que nous voulons suivre, nous auraient peut-être rebutés, si nous n'avions été soutenus par le glorieux suffrage de la plus ancienne Académie du royaume.

Si nous avons encore le bonheur de figurer dans vos solennités académiques, nous nous souviendrons, monsieur, de votre flatteuse invitation, et le plaisir de vous connaître et de vous exprimer de vive voix combien nous sentons vos bontés ne serait pas, monsieur, le moindre des motifs qui nous détermineraient à cet agréable voyage.

Maman a été sensiblement touchée de votre attention ; elle me charge de vous transmettre ses remerciements.

Dès longtemps, monsieur, elle vous connaissait de réputation, et le dernier paragraphe de votre lettre n'a pas ajouté un médiocre plaisir à celui que lui ont causé nos succès.

Veuillez agréer l'expression de notre gratitude et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

V.-M. HUGO.

18 avril 1820.

Monsieur,

Les instances seules de quelques amis avaient pu me décider à envoyer à l'Académie des Jeux Floraux l'ode de *Moïse* dont je sentais moi-même, le premier, les nombreuses imperfections. L'Académie, en accordant à cet ouvrage une amaranthe réservée, a bien outrepassé mes espérances, et je sens que je dois considérer ce prix moins comme une récompense que comme un encouragement. Je me plais à reconnaître la justesse des critiques qui me sont faites, et je pense de plus qu'en blâmant dans mon ode l'absence de tout mouvement lyrique, l'Académie aurait pu en trouver une des causes dans le choix du rythme qui, par sa terminaison féminine, est incapable de rendre avec quelque éclat les images imposantes et les grandes pensées qu'aurait dû faire éclore un pareil sujet. Ce rythme, qu'André de Chénier a employé avec tant de bonheur dans sa *Jeune captive*, est, à la vérité, naturellement mélodieux, mais il n'est ni assez grave ni assez sonore pour la haute poésie. Voilà encore un de mes torts : en joignant cette nouvelle critique aux critiques si judicieuses de l'Académie, j'ignore si je n'agis pas avec maladresse, mais je sais que j'agis avec franchise, et je suis persuadé que cela ne me nuira point auprès de vous. Quant aux observations de détail, je regrette que le tems ne me permette pas de rendre mon ode plus digne de la flatteuse distinction dont vous l'avez honorée. Je pense toutefois que l'on peut, dans la première strophe, changer *chastes plaisirs* en *jeux innocents* et, dans la huitième, *ses malheurs ont ému mon amour*, en *ses malheurs éveillent mon amour*, si vous jugez toutefois que ces corrections puissent être admises. Je regrette, je le répète, que le tems me manque ; j'aurais essayé, en revoyant sévèrement mon ode, de mériter mieux vos honorables suffrages. Dans l'impossibilité il me reste, monsieur, à vous prier de présenter à messieurs vos collègues mes excuses et l'expression de ma bien vive reconnaissance.

Si l'idylle des *Deux âges* avait pu être couronnée, ç'aurait été pour moi une grande joie et un grand honneur ; toutefois je ne puis que m'incliner devant le respectable motif qui l'a empêchée d'obtenir cette faveur.

J'en viens, monsieur, à un point sur lequel je veux m'expliquer sans détour, en désirant vivement votre approbation. J'ai acquis aujourd'hui, me dites-vous, d'après vos réglemens, le droit de demander des lettres de maître ès jeux floraux. Je m'interdis ici d'examiner comment j'ai reçu ce droit et si je ne le dois pas bien plutôt à l'indulgence soutenue de l'Académie à mon égard, qu'à mon propre mérite. Il s'agit

seulement de vous exprimer ma façon de penser, et je crois que mon devoir (et jamais devoir n'aura été rempli avec plus de plaisir) est de réclamer, avec tout l'empressement et toute la gratitude que je ressens, un titre auquel les bontés de l'Académie m'ont donné droit de prétendre. Je pourrais, à la vérité, conserver le droit de concourir en suspendant ma demande; mais, d'un côté, si je suis habitué à l'extrême bienveillance de l'Académie, je n'ai point assez de présomption et de confiance en moi-même pour rester dans la lice avec grande espérance de succès; de l'autre, les concours lyriques m'étant désormais fermés, j'ignore si les essais infructueux que j'ai tentés jusqu'ici dans les autres genres ne m'avertissent pas suffisamment de sortir des rangs. J'ajouterai à ces considérations mes désirs, cachés jusqu'ici mais conçus depuis longtemps, de faire partie de cet illustre corps des Jeux Floraux.

Aujourd'hui que l'occasion se présente de vous appartenir comme maître, je sens plus que jamais combien un pareil titre est au-dessus de mon âge et de mon faible talent, mais je sens en même tems que si vous jugez à propos de me le conférer, l'honneur de le porter m'engagerait en quelque sorte à faire tous mes efforts pour le porter dignement. J'oserais donc vous prier, si vous le trouvez bon, monsieur, d'être auprès de l'Académie l'interprète de mes désirs respectueux et de lui demander en mon nom un titre qui me sera bien cher si je l'obtiens, puisqu'il me rappellera à tout moment ce que je dois à vous personnellement et à messieurs vos collègues. J'ignore s'il est nécessaire que j'adresse à l'Académie une demande plus directe, mais je pense que dans le cas où vous ne pourriez pas vous en charger, vous voudriez bien avoir la bonté de m'en donner avis.

Je suis particulièrement flatté, monsieur, que mes odes sur la Vendée et sur l'exécrable crime du 13 février vous aient causé quelque plaisir. En vous envoyant mes essais, je ne fais que remplir un devoir bien agréable pour moi et je serais heureux que vous voulussiez me continuer vos avis. J'ai l'honneur de vous adresser en ce moment deux exemplaires d'une satire déjà vieille, mais qui, à l'époque où elle parut (octobre 1819), fut considérée à Paris, sinon comme une preuve de talent, du moins comme une marque de courage. J'y fais joindre le premier volume du *Conservateur littéraire*. Vous verrez dans cet ouvrage, à la rédaction duquel je concours, le témoignage de satisfaction que S. M. a daigné me donner à l'occasion de mon ode sur la mort de M<sup>sr</sup> le duc de Berri. Je crois que le *Conservateur littéraire* peut être utile, et je désire qu'après l'avoir lu, vous en portiez le même jugement. Je vous remercie de l'observation bienveillante qui termine votre aimable lettre; j'ai tout lieu de croire que notre *Conservateur*, dont le succès paraît assuré dans la capitale, va se répandre maintenant dans les départemens et, dans ce cas, je prendrais des soins particuliers pour qu'il parvienne dans votre province qui est peut-être

aujourd'hui la seule où l'on ait conservé intacts l'amour des lettres et le dévouement à la monarchie légitime. Je finis, monsieur, cette trop longue lettre en vous félicitant à mon tour de l'adresse de votre cour royale relativement à l'horrible assassinat de M<sup>sr</sup> le duc de Berri; elle a produit ici le meilleur effet, elle a été distinguée entre toutes les adresses des autres villes du Royaume et tout le monde sait que les sentimens monarchiques dont est pénétrée votre fidèle Cour royale sont aussi ceux qui animent l'excellente ville de Toulouse et la noble Académie des Jeux Floraux. J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très humble serviteur,

V.-M. Hugo.

P. S. Mon frère Eugène, que sa mauvaise santé a empêché de concourir cette année, et qui se propose bien de prendre sa revanche en 1821, me charge de le rappeler à votre souvenir et de vous présenter ses respects. Ayant déjà obtenu une amaranthe en 1819, je me détermine à prendre cette année, au lieu de la fleur, la somme que l'Académie me laisse la faculté de choisir en place du prix. S'il y avait quelques démarches ou quelques formalités à remplir à ce sujet, j'ose espérer que vous voudriez bien avoir la complaisance de m'en instruire.

21 mai 1820.]

Monsieur,

Je saisis avec empressement mon premier moment de loisir pour répondre à votre bienveillante lettre et vous prier d'être auprès de l'Académie, qui a bien voulu m'admettre parmi les *maîtres des Jeux Floraux*, l'organe de ma vive et respectueuse reconnaissance. Je vous demande pardon de me répéter si souvent, mais les témoignages, eux-mêmes tant de fois répétés de l'indulgence de l'Académie à mon égard, m'en donnent le droit et, je dirai plus, m'en imposent l'obligation. Vous devez penser, monsieur, que je remplirai de mon côté avec joie tous les devoirs où m'engage ma nouvelle qualité. Avant peu, lorsque je me serai bien pénétré de leur étendue dans l'utile ouvrage de M. Poitevin que vous avez eu la bonté de m'envoyer (marque d'attention à laquelle j'ai été très sensible), j'aurai l'honneur de vous écrire à ce sujet, et je ferai tous mes efforts pour que l'Académie soit contente de moi, sinon sous le rapport du talent, du moins sous le rapport du zèle.

Nous avons été bien flattés, monsieur, du jugement que vous portez sur le *Conservateur littéraire*. Puisque cette lecture vous a procuré quelque plaisir, je vous prie, au nom de mes collaborateurs et au mien, de vouloir bien accepter notre recueil. J'ai soin qu'il vous parvienne exactement. Vous avez pu voir dans la 3<sup>e</sup> livraison du tome II que je m'étais empressé, suivant votre désir, d'y faire insérer un extrait du programme; je regrette que l'espace ait manqué pour rendre un compte plus détaillé du recueil de l'Académie. Je pense que l'on y reviendra. J'ai parlé à plusieurs journalistes, avec lesquels je suis en relations, pour qu'ils insérassent également les dispositions du programme; ils m'ont promis de le faire dès que l'excessive abondance des matières politiques le leur permettrait. Pour ce qui regarde le *Conservateur littéraire*, je vous supplie, monsieur, d'user de moi sans façon tant que je pourrai vous y être bon à quelque chose. Vous m'honorerez beaucoup en me *traitant* souvent en *confère*. Lorsque vous souhaiterez y faire publier quelques annonces ou le compte-rendu des séances de l'Académie, je puis vous assurer que vos désirs seront remplis et ce sera, de notre part, avec un bien véritable plaisir.

Mon frère Eugène, dont la santé est toujours inégale, me charge de vous présenter ses respects et de vous remercier de votre aimable et flatteuse invitation. Il a été bien contrarié de la maladie qui l'a empêché, cette année, de se présenter à vos concours, et il espère avoir recouvré assez de forces l'an prochain pour descendre dans la noble lice que vous lui avez ouverte. C'est aujourd'hui un devoir pour lui qu'il sera heureux de remplir, surtout s'il peut le remplir dignement.

Je ne saurais assez vous remercier de mon côté, monsieur, de l'obligeante attention que vous avez eue de m'envoyer la valeur du prix en lettre de change payable à Paris. Toutes les preuves de bonté que vous m'avez données jusqu'ici me touchent à un point que je ne puis vous exprimer. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus la déclaration que vous me demandez et de vous prier de me croire toujours, avec les plus vifs sentimens de respect et de gratitude, votre très humble et très obéissant serviteur.

V.-M. HUGO.

P. S. J'ignore si les deux premières livraisons du tome II vous ont été remises exactement. Si cela n'était pas, je vous prierais de me le marquer dans la première lettre que vous me ferez l'honneur de m'écrire, et je vous les ferais parvenir.

24 octobre 1820.

Monsieur,

Permettez moi de me rappeler à votre souvenir en vous adressant quelques exemplaires d'une ode que je viens de publier sur la naissance de M<sup>sr</sup> le duc de Bordeaux, et qu'au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, vous avez déjà pu lire dans le *Conservateur littéraire*. Je désire bien vivement, monsieur, que cette ode ne vous semble pas indigne du suffrage dont vous m'avez quelquefois honoré. Je dois tout à l'Académie des Jeux Floraux, et ce sera toujours un bonheur pour moi de le reconnaître hautement, comme ce me sera toujours un devoir de chercher à justifier les faveurs que son indulgence m'a prodiguées.

Nous possédons ici depuis quelque tems M. Alexandre Soumet qui m'a beaucoup parlé de l'intérêt que l'Académie veut bien prendre à mes essais et de la bienveillance flatteuse que vous, monsieur, en particulier, voulez bien montrer à mon égard. Je me suis aidé des conseils de M. Soumet pour corriger cette nouvelle ode et je dois beaucoup à son obligeante amitié. Il m'a lu une partie de sa tragédie d'*Oreste*, dont le cinquième acte est vraiment admirable. Je désire fort que les affaires qui l'ont amené à Paris se terminent à sa satisfaction; je désire encore plus que sa tragédie soit bientôt jouée, car, si je fais des vœux pour sa fortune, j'en fais encore plus pour sa gloire: un poète ne peut m'en savoir mauvais gré.

Pour moi, monsieur, la première ode que je ferai sera destinée à l'Académie; si, accédant à ma prière, vous consentez à la lire dans une de vos séances, elle sera en quelque sorte protégée par l'illustration du corps des Jeux Floraux. Je ne vous promets pas que cette étrangère sera digne de l'hospitalité que vous voudrez bien lui accorder, mais je vous promets de faire tous mes efforts pour y parvenir.

J'espère, monsieur, que vous voudrez bien me continuer cette bienveillance dont vous m'avez déjà donné tant de preuves, et dont je suis si profondément touché. Je vous prie d'excuser le désordre de cette lettre, écrite à la hâte, et de croire toujours aux sentimens de haute estime et de considération respectueuse avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur.

V.-M. HUGO.

P. S. Ignorant si le secrétaire du *Conservateur littéraire* a rempli exactement l'ordre que je lui avais donné de vous envoyer quelques exemplaires de mon *Ode à M. de Chateaubriand*, j'en joins quelques-uns au paquet que j'ai l'honneur de vous adresser.

28 mars 1821.

Monsieur,

Vos lettres sont si précieuses pour moi qu'un de mes grands regrets est de ne pouvoir vous écrire plus souvent afin de recevoir plus fréquemment de vos aimables réponses. Mais je n'ai, malheureusement pour moi, pas autant de loisirs que de bonne volonté; ce qui, en me privant d'un plaisir que j'apprécie tant, a bien aussi son avantage, celui de vous sauver d'une impertinence.

Vous avez peut-être été étonné, monsieur, que mon frère Eugène n'ait pas répondu à l'appel que vous lui aviez fait avec tant de bienveillance. Cependant, croyez que sa mauvaise santé seule a pu l'empêcher de descendre dans la lice où vous vouliez bien presque lui promettre une victoire. Il lui a été bien pénible de renoncer à la fois au plaisir de célébrer l'illustre Malesherbes et à l'honneur de concourir pour vos belles couronnes.

Pour moi, monsieur, à qui ces couronnes ont été accordées avec une indulgence qui me confond autant qu'elle m'honore, je tâche de devenir moins indigne de la distinction que l'Académie a bien voulu m'écarter en m'admettant si jeune au nombre de ses maîtres. Cette faveur signalée et si peu méritée m'encourage beaucoup et m'oblige à beaucoup. Je le sens avec crainte, en vous envoyant une ode nouvelle sur l'épouvantable trahison de Quiberon. Elle a été faite pour l'Académie; aussi me suis-je toujours refusé à la laisser imprimer et ai-je même toujours empêché qu'on n'en insérât des strophes détachées dans les journaux. J'ai voulu qu'elle entrât entièrement inédite dans votre *Recueil*, si toutefois (et je serais heureux qu'il en fût ainsi) vous jugez que ce morceau puisse être lu à votre brillante séance du 3 mai, sans trop la déparer.

Permettez-moi, monsieur, à propos de la séance du 3 mai, de vous parler un peu du concours. Je prends la liberté de recommander à votre attention spéciale et éclairée une *Ode sur les troubles actuels de l'Europe*, une élégie intitulée *Symætha*, une autre élégie, *le Convoi de l'Émigré*, qui toutes me paraissent offrir du talent. Je serais heureux que ces ouvrages obtinssent des distinctions quelconques; j'en serais plus heureux encore que leurs auteurs, à cause de l'affection que je leur porte. Il m'a semblé aussi voir beaucoup d'esprit dans un discours sur les genres classique et romantique qui porte pour épigraphe : *Rien de nouveau sous le soleil*, et de jolis vers dans un poème sur l'enfance d'Henri IV.

Pardonnez-moi, monsieur, ma confiance en vous recommandant mes amis; je sais par expérience que lorsqu'on s'adresse à votre justice, vous êtes toujours

prêt à répondre avec votre indulgence. Un observateur a dit que *lorsque les affections sont grandes, les lettres sont longues*. J'espère donc que vous excuserez la longueur de celle-ci, car vous devez connaître le profond et inaltérable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur,

VICTOR-M. HUGO.

Mon adresse est changée. Je demeure maintenant rue Mézières, n° 10 (faubourg Saint-Germain). M. Soumet me charge de le rappeler à votre souvenir; mais un poète tel qu'Alexandre Soumet n'a besoin d'être appelé au souvenir de personne.

[14 juillet 1821.]

Monsieur et cher confrère,

Ce qui m'a empêché de répondre jusqu'ici à votre honorable lettre, ce sont de longues inquiétudes, suivies du plus affreux malheur, d'un malheur dont les journaux vous ont peut-être instruit, malheur qui n'a de consolations que dans le ciel et d'espérance que dans la mort. Après une longue maladie, ma mère est morte dans mes bras. Si vous m'aimez un peu, monsieur, plaignez-moi et veuillez croire, en excusant la brièveté de cette douloureuse lettre, à la reconnaissance et à l'attachement éternel de votre très humble et très obéissant serviteur et confrère.

VICTOR-M. HUGO.

J'espère dans quelque tems avoir assez de force pour vous en écrire plus long. Je vous remercierai alors du jeton que vous avez bien voulu me faire remettre par M. Hocquart. M. Soumet et mon frère se rappellent à votre bon souvenir.

Paris, 14 août 1821.

Monsieur et cher confrère,

Je ne me pardonnerais pas de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre, à vos consolations si précieuses pour moi, si, je n'avais été assez gravement indisposé et contraint d'aller passer quelques jours à la campagne,

immédiatement après avoir rempli auprès de M. de Chateaubriand la commission dont vous m'aviez chargé au nom de l'Académie. C'est moi, monsieur, qui vous remercie du fond de l'âme d'avoir bien voulu me la confier. Ce nouveau rapport a, en quelque sorte, resserré encore ma liaison avec l'illustre pair, et c'est une reconnaissance de plus que je vous dois.

Je vous en dois une, certes, non moins grande pour tout ce que votre lettre contient de sentiments tendres et délicats. Elle m'a vivement et profondément touché. Dans mon irréparable malheur, une amitié telle que la vôtre me console, et je m'enorgueillis de cet intime rapport de nos âmes qui fait que nous nous aimons sans nous être vus, que nous nous devinons sans nous être parlé. Si jamais vous éprouvez (ce qu'à Dieu ne plaise) quelque grande douleur personnelle, je vous souhaite un ami qui vous ressemble, car je ne puis me comparer à vous que par l'affection que je vous porte.

M. de Chateaubriand a reçu son diplôme avec toute la grâce possible et m'a dit qu'il écrirait à l'Académie pour la remercier. Tous les amis des lettres félicitent l'Académie de cette glorieuse acquisition. S'il faut l'avouer, elle m'a semblé, comme à vous, un peu tardive.

Adieu, monsieur et bien cher ami. Je crois assez en votre indulgence pour vous envoyer cette illisible lettre. J'ai voulu vous écrire dès que j'ai pu tenir la plume. Je suis encore faible et n'ai de force qu'à vous aimer.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus profonde estime et le plus entier dévouement, votre très humble et très obéissant serviteur et confrère.

VICTOR-M. HUGO.

Paris, 24 octobre 1822.

Monsieur et bien cher confrère,

Votre aimable lettre est venue me surprendre doucement dans un moment de bonheur. J'ai toujours attaché aux preuves de votre bienveillante amitié un bien grand prix, et dans l'instant où j'en ai reçu ce dernier témoignage, il m'a fait d'autant plus de plaisir que c'était comme si quelque chose de vous, monsieur et cher ami, assistait à ma félicité.

Je ne veux pas que vous appreniez par d'autres que moi que je suis marié, que je viens d'unir ma vie à la plus douce, à la plus angélique et à la plus adorée des femmes. Vous avez contribué à ce que vous voulez bien appeler mes succès, vous avez pris part à mon malheur, je ne doute pas que vous ne ressentiez également toute ma joie.

Je suis heureux que la lecture de ce recueil vous ait présenté quelque intérêt, et plus heureux encore de la conformité de sentiments que vous me manifestez avec tant de grâce. J'espère, quand la deuxième édition de ces Odes paraîtra, ce qui ne tardera pas, sans doute, qu'elles seront moins indignes de votre attention, monsieur, et de celle de tous les hommes éclairés dont j'ambitionne le suffrage.

Je sais que M. de Rességuier est à Paris depuis quatre ou cinq jours; il est venu me voir et j'ai été assez maladroit et assez malheureux pour être absent de chez moi dans ce moment-là. Je compte néanmoins le voir bientôt, et je remplirai avec bonheur votre commission près de lui.

En attendant les détails que cet aimable confrère vous donnera sans doute beaucoup mieux que moi sur *Clytemnestre*, je vous dirai que ce bel ouvrage va être représenté à la fin du mois, que *Saül* le suivra immédiatement sur le second théâtre, et que notre excellent confrère Soumet va devoir à ces deux magnifiques ouvrages une gloire immense et unique. Rien, dans cette prédiction, ne m'est inspiré par l'amitié.

Adieu donc; recevez de nouveau tous mes remerciements pour le plaisir bien doux que m'apportent vos lettres, et croyez, monsieur, que le plus cher de mes titres sera toujours celui de votre confrère, de votre serviteur et de votre ami.

VICTOR H.

M. Soumet, auquel j'ai montré votre bonne lettre, vous remercie et vous aime comme moi, mais non plus que moi.

Paris, le 11 décembre 1822.

Monsieur et bien cher confrère,

Pardon, mille fois pardon si je n'ai point encore répondu à cette aimable lettre qui est venue m'apporter quelque chose de votre amitié au milieu de ma félicité nouvelle, et m'a fait sentir qu'un des plus doux bonheurs du bonheur, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est de le voir partagé par nos amis.

Aujourd'hui, monsieur, ma bonne étoile veut qu'au plaisir de vous remercier d'une charmante lettre, il se joigne pour moi le plaisir de réclamer de vous un service. Vous avez peut-être oublié que vous avez un confrère conscrit; ne riez pas de cette alliance de mots, je vais la justifier. Né au commencement de l'année 1802, je me trouve faire réellement partie de la levée annuelle des quarante mille hommes.

J'ai, à la vérité, de victorieux moyens d'exemption à présenter, et vous les devinez sans doute, mon cher et excellent confrère, mais d'insipides formalités dont je vous demande bien pardon pour ceux qui les ont établies, me forcent à remonter jusqu'à vous pour me servir en quelque sorte d'avocat.

La loi du recrutement accorde l'exemption du service militaire à tous ceux qui auront remporté l'un des grands prix de l'Institut, voire même le *prix d'honneur de l'Université*. L'oubli fait par le législateur des prix de la seconde Académie du royaume est ici réparé par l'esprit de la loi, et, d'après les informations que j'ai prises, j'ai acquis la certitude que cet article avait été interprété favorablement jusqu'ici, sur la réclamation des secrétaires perpétuels, pour des palmes décernées par des académies bien moins importantes que celle des Jeux Floraux. J'ose donc attendre de cette extrême obligeance dont vous m'avez donné tant de témoignages, que vous voudrez bien faire valoir le droit d'exemption que me donnent les trois couronnes dont l'indulgence de l'Académie m'a honoré, couronnes précieuses auxquelles je dois la gloire, si étrangère à mon âge et à ma faiblesse, de siéger dans son sein ; c'est la cause de l'Académie que vous plaidez plus encore que la mienne, mon respectable confrère, ce sont ses prérogatives que vous défendrez, car la loi ne peut accorder plus de privilèges à un simple lauréat de l'Institut ou même de l'Université qu'à un membre du plus ancien et de l'un des plus illustres corps littéraires de toute l'Europe. Voilà le service que j'aurai à ajouter à toutes les reconnaissances que je vous dois déjà. Il faudrait que la réclamation que vous voudrez bien faire, en votre qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie, fût adressée à M. le ministre de l'intérieur (bureau des Académies) ; elle serait renvoyée au ministère de la guerre (bureau du recrutement) et j'ai l'assurance qu'elle y serait couronnée d'un plein succès.

En vous demandant pardon d'avance de tous les soins que je vais vous donner, je vous prierai de me donner de vos nouvelles. Eh bien, Toulouse a-t-elle été bien fière de son Soumet ? Rességuier, qui est aussi aimable dans sa personne que dans ses lettres, vous en parlera plus au long selon votre désir. Je vais, moi, faire envoyer à l'Académie un exemplaire de ce recueil que vous avez jugé avec tant d'indulgence ; je vous prie de m'excuser, près de nos confrères, de l'incurable négligence de mon libraire. Je prépare une seconde édition où il y aura des changements et des corrections. Il n'y a en moi qu'une chose qui ne puisse être changée, c'est mon tendre attachement pour ceux que j'aime et en particulier pour vous, mon cher et excellent confrère.

Le plus dévoué de vos amis et de vos serviteurs.

VICTOR-M. HUGO.

Ma femme a été on ne peut plus sensible à vos

aimables compliments et me charge de vous en remercier.

Paris, 8 janvier 1823.

Monsieur et bien cher confrère,

Ce qu'il y a de plus agréable pour moi dans l'important service que vous venez de me rendre avec tant d'obligeance, c'est qu'il me soit rendu par vous. Depuis longtemps j'ai contracté la douce habitude de vous devoir des reconnaissances, et tout ce qui me reste à désirer, ce serait d'avoir le bonheur de pouvoir aussi vous être quelquefois utile de mon côté. J'ai été bien sensible à l'aimable attention que vous avez eue de m'envoyer votre demande en ma faveur, et bien confus de tout ce que votre amitié vous a inspiré de bienveillant et de glorieux pour le plus indigne de vos confrères.

Je viens de publier la seconde édition, corrigée et augmentée, de mes *Odes* ; j'ai chargé mon éditeur de vous en envoyer deux exemplaires, l'un que vous voudrez bien, sans doute, avoir la bonté d'accepter de moi, l'autre dont je vous prie de faire hommage en mon nom à l'Académie.

Je suis fondé à croire que le concours des Jeux Floraux sera brillant cette année. Je connais plusieurs des ouvrages qui doivent vous être envoyés, et je vous assure que vos belles couronnes pourront récompenser de beaux volumes.

MM. Soumet et de Rességuier me chargent, mon bien cher confrère, de vous dire en leur nom tout ce que je sens pour vous, c'est-à-dire tout ce que l'estime et l'attachement peuvent inspirer de plus vif, de plus tendre et de plus sincère.

VICTOR-M. HUGO.

Ma femme vous remercie comme moi de tout ce que votre lettre contient d'aimable pour elle.

Gentilly, 9 juin 1823.

Monsieur et bien cher confrère,

Notre excellent Jules de Rességuier m'a montré votre lettre, et tout ce qu'elle contient de tendre et d'ai-

mable pour moi m'a vivement touché. Je n'ai pas été moins sensible au sentiment qui vous a inspiré de prononcer mon nom dans votre mémorable séance; vous avez voulu que quelque chose de l'éclat ajouté par une auguste spectatrice à l'antique fête des fleurs rejaillit jusque sur moi. Je vous en remercie. Vous avez encore plus touché mon cœur que flatté mon orgueil.

Mandez-moi, de grâce, si vous avez reçu la seconde édition de mes *Odes*, ainsi qu'un autre mauvais ouvrage en quatre volumes, intitulé *Han d'Islande*. J'avais chargé, il y a bien longtemps, mon ancien libraire Persan de vous adresser ces ouvrages que j'envoyais également à l'Académie. Cet homme a fait banqueroute depuis, et ayant découvert plusieurs omissions dans les commissions dont je l'avais chargé, je voudrais m'assurer qu'il ne vous a pas compris au nombre de ses oublis intéressés.

Adieu, Monsieur et excellent confrère; ma femme, qui avance heureusement dans sa grossesse, partage les sentimens profonds d'amitié sincère que vous porte votre très humble serviteur et indigne confrère

VICTOR-M. HUGO.

*A Monsieur le Baron de Malaret,  
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux.*

Paris, 21 juillet 1825.

Monsieur le baron,

Je ne reçois qu'aujourd'hui votre aimable lettre du 20 juin; j'attends encore le recueil.

Je le lirai avec une vive satisfaction, certain d'y

trouver une agréable compensation de la médiocrité des concours des années précédentes.

Quand je parle de la faiblesse des concours précédents, c'est presque une ingratitude de ma part, puisque sans cette indulgence de l'Académie, je n'aurais pas avec vous, monsieur le baron, l'honneur d'une confraternité qui est certainement un de mes plus précieux titres. Mais vous excuserez cette franchise qui d'ailleurs ne pourrait blesser que les lauréats. L'Académie ne peut pas créer des poètes: elle ne peut que les couronner.

Cependant, monsieur, l'Académie des Jeux Floraux exerce depuis trois cents ans sur les lettres une salutaire influence; et il est douteux que cet éloge soit mérité au même degré par sa vaniteuse sœur cadette, l'Académie française.

La connaissance personnelle que j'ai de tout votre mérite me donne la conviction que nous verrons s'étendre et s'accroître cette influence sous votre gestion. Vous êtes maintenant, en quelque sorte, le guide d'un corps poétique qui peut acquérir une grande importance en se plaçant à la tête du mouvement littéraire qui renouvelle de nos jours le domaine de la pensée. L'Académie des Jeux Floraux, fondée par des troubadours et instituée par une femme, est toute nationale, toute poétique par son origine: elle doit être toute nationale, toute poétique dans son action.

Voilà le but, monsieur le baron, auquel vous me trouverez toujours empressé de coopérer. Je suis fort peu de chose, mais votre aide et votre suffrage me donneront quelque valeur.

Veillez croire que personne n'est flatté plus que moi des nouvelles relations qui vont s'établir entre nous, et agréez l'assurance des sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur et très indigne confrère,

VICTOR HUGO.